

Communiqué : À propos de la mobilisation lycéenne et étudiante

Datum 12.10.2026
Subjekt ENS de Lyon
Region Frankreich
Kategorie Bildung, Universitäten, Menschenrechte

Prise de position de l'ENS de Lyon. Communiqué en date du 12 octobre 2026.

La mobilisation lycéenne a amené de très jeunes gens à s'exprimer dans le débat public. Elle appelle toute notre attention. Elle exprime des inquiétudes et des attentes légitimes sur l'avenir de notre société qui doivent être entendues et respectées. Ce mouvement témoigne d'une soif d'agir, qui est également l'expression d'un attachement au service public de l'éducation.

L'éducation est un droit fondamental et ne peut dépendre du territoire, des ressources familiales ou des conditions sociales dans lesquelles chacune et chacun est amené à construire son avenir. Assurer à toutes et tous l'accès à une éducation de qualité est une responsabilité collective.

Cette exigence est d'autant plus importante que l'éducation constitue un levier efficace pour lutter contre les inégalités. Elle permet à chacune et chacun d'acquérir des connaissances, de développer son sens critique, de comprendre le monde qui l'entoure et de participer pleinement à la vie démocratique. Défendre l'école publique, c'est aussi défendre un projet de société dans lequel chacune et chacun doit avoir la garantie de trouver sa place.

Une École de la République comme la nôtre a, à cet égard, une responsabilité particulière. Nous devons rester ouverts sur la société, attentifs aux réalités des territoires et engagés pour que les parcours scolaires et universitaires ne soient pas déterminés par les inégalités de départ. L'ENS de Lyon réaffirme son profond attachement au service public de l'éducation et aux enjeux d'équité sociale et territoriale.

L'ENS de Lyon entend prendre toute sa part dans le débat collectif. Parce que nous croyons que l'éducation est un bien commun, parce qu'elle est une condition de l'émancipation individuelle et collective, nous soutenons l'appel de France Universités à des états généraux de la jeunesse.

Nous sommes enfin particulièrement vigilants au respect de l'exercice collectif de la démocratie. Se réunir, débattre, s'exprimer, contester, manifester et interpeller les institutions sont des libertés fondamentales. Elles doivent pouvoir s'exercer dans le respect des personnes et du bien commun. Nous dénonçons toutes les formes de violence qui accompagnent ces contestations. Elles n'ont pas leur place dans le débat démocratique et doivent être condamnées sans ambiguïté.

<https://www.ens-lyon.fr/actualite/lecole/communiqu%C3%A9-propos-de-la-mobilisation-lyceenne-et-etudiante?ctx=contexte>